

PORTRAIT SOCIAL

Caf du Territoire de Belfort

Décembre 2022

47%
personnes
couvertes

29 000
allocataires

Dans le Territoire de Belfort, 67 000 personnes sont couvertes par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 47% de la population totale.

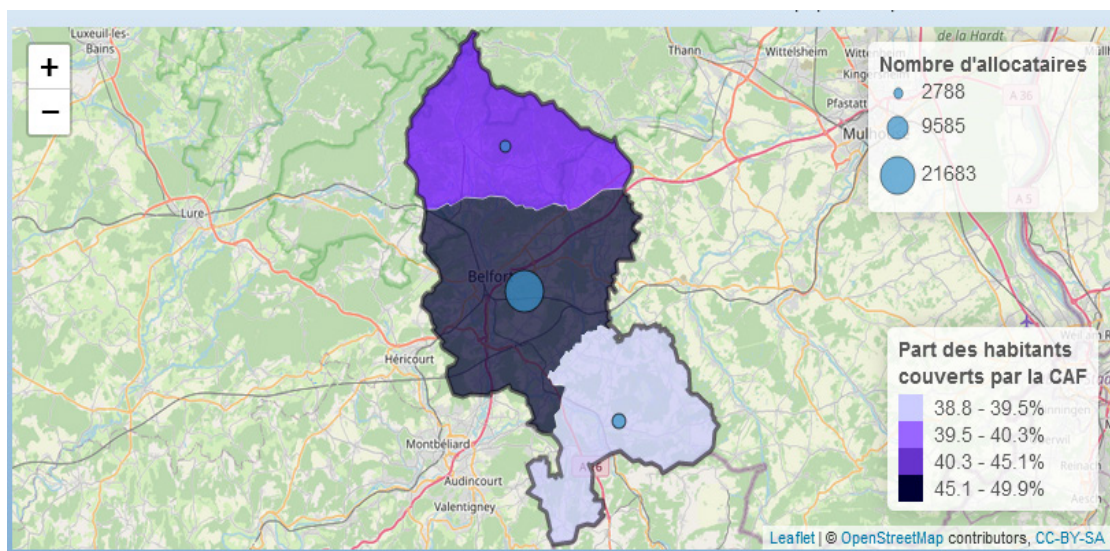
Au sein de la CA du Grand Belfort, près d'un habitant sur deux est couvert par la Caf. Dans les deux autres communautés de communes, la part de personnes couvertes par la Caf est voisine de 40%. Le département se caractérise par une proportion importante de familles avec enfants (47% dans le Territoire de Belfort, 49% au niveau national) dont 15% sont des familles monoparentales (15% au niveau national).

1 800 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6% de l'ensemble des allocataires (identique au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. **16% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales** (15% au niveau national).

Plus d'un tiers des foyers allocataires (9 800) vivent sous le seuil des bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 €. Dans ces foyers précaires, vivent 9 700 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN © Geofla 2.0.2018

➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



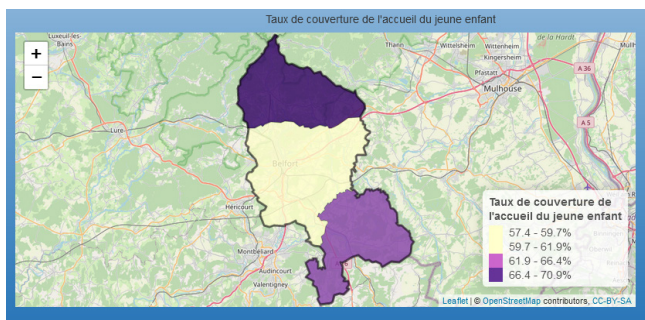
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



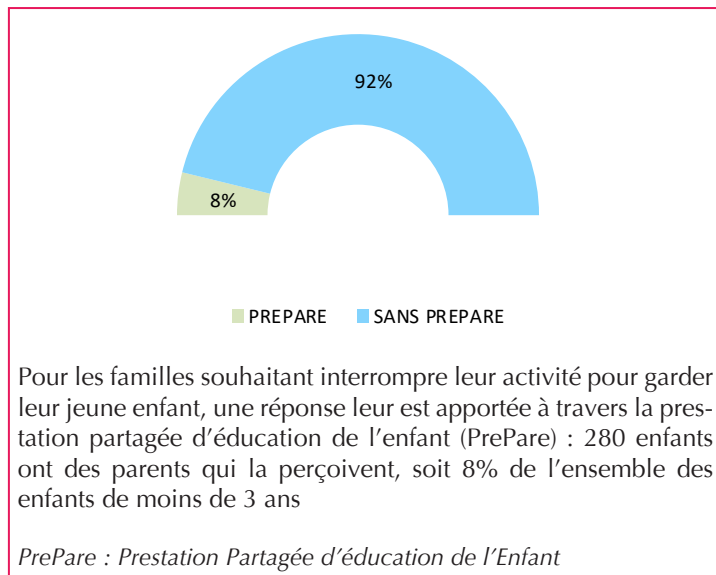
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

La petite enfance est un enjeu majeur pour la Caf qui ambitionne de proposer une solution d'accueil aux 4 000 enfants de moins de 3 ans du département. La Caf du Territoire de Belfort soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2020, **2 500 places** sont disponibles pour les familles. Le Territoire de Belfort offre **59 places d'accueil pour 100 enfants** (60 places pour 100 enfants au niveau national).

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent 1 600 places, soit 64% de l'ensemble des places offertes (55% au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PrePare) : 280 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 8% de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans

PrePare : Prestation Partagée d'éducation de l'Enfant

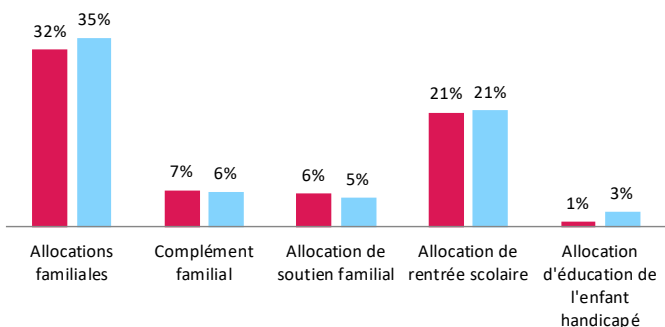
Source : Caf 2021

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2021

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

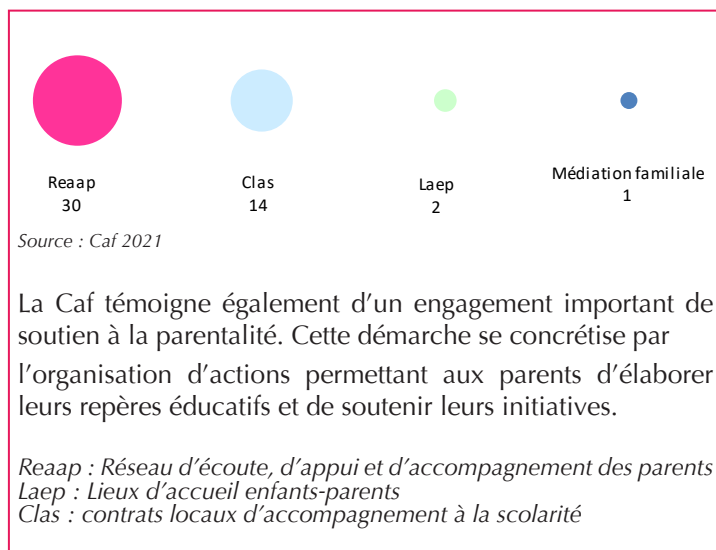
> **32% des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant et 7% obtiennent un complément familial.

> **21% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants.**

> 6% perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents.

> 1% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2021



Source : Caf 2021

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN...

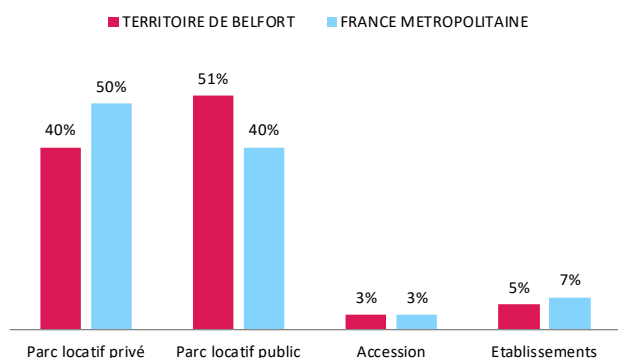
> <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



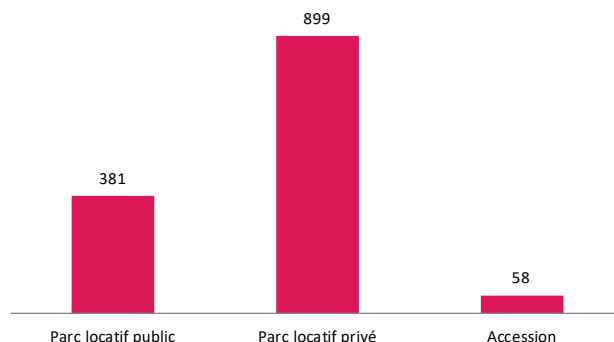
Source : Caf 2021

En complément des aides légales au logement, la Caf contribue activement par des actions de prévention et d'accompagnement, à faciliter l'accès, le maintien et l'insertion des familles dans leur logement :

- > Au mois de décembre 2021, 13 700 foyers Terrifortains reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de 27 000 personnes, soit 19% de la population totale du département.
- > Octroi de prêts pour l'équipement et l'entretien du logement,
- > Accompagnement des bailleurs dans leurs démarches,
- > Gestion des impayés de loyers,
- > Prévention des expulsions,
- > Financement du Fonds de solidarité pour le logement (Fsl).

Le Territoire de Belfort se caractérise par une proportion importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (51% dans le Territoire de Belfort, supérieur au taux national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Le logement, facteur essentiel d'intégration sociale, représente une part importante du budget des familles. Après perception des aides au logement, **1 300 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature du logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Territoire de Belfort, 16% des allocataires résidant dans le parc privé dépensent plus de 40% de leurs revenus pour se loger contre 5,4% dans le parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



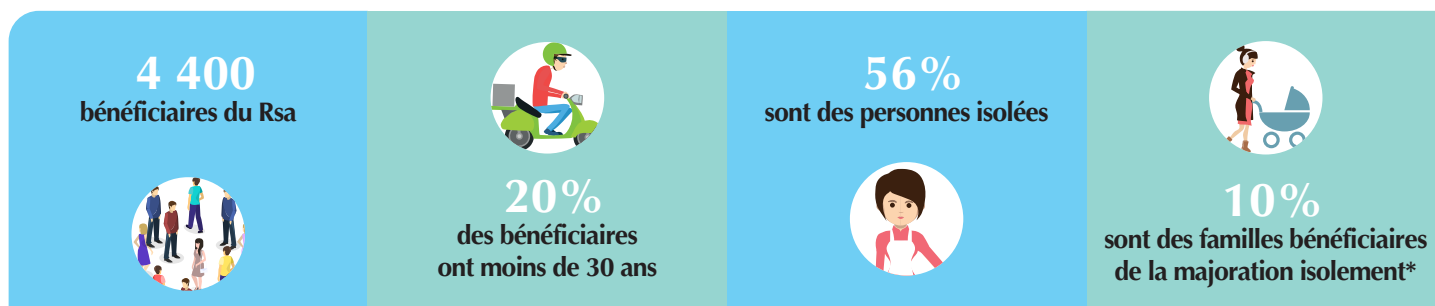
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > Du **revenu de solidarité active (Rsa) à 4 400 allocataires**.
- > De la **prime d'activité à 9 600 allocataires**. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes tout en visant

le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 900 foyers en 2021.

- > De **l'allocation aux adultes handicapés (Aah) à 2 300 bénéficiaires**. 54% d'entre eux perçoivent l'AAH à taux plein (59% au niveau national), c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autres revenus.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



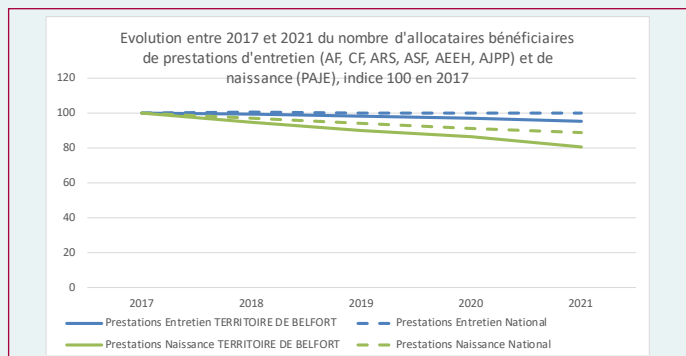
L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéficiaire de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entraides a évolué au cours des cinq dernières années. Ce zoom donne quelques facteurs d'explication sur ces évolutions.

Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf au 31 décembre des années 2017 à 2021.

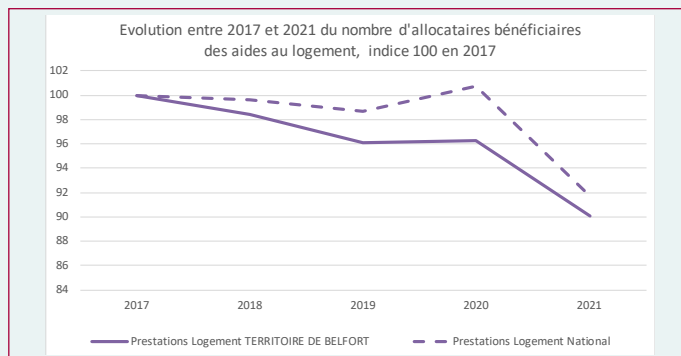
Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



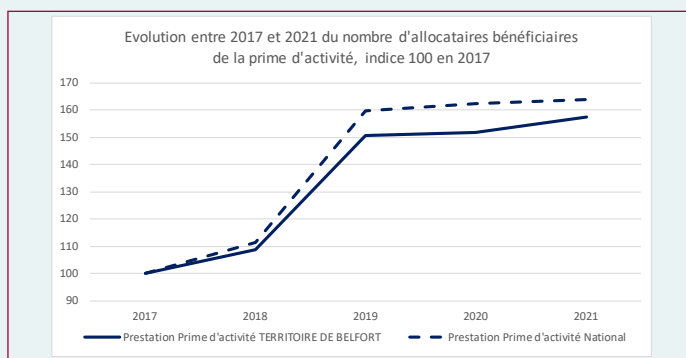
La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents.

LOGEMENT



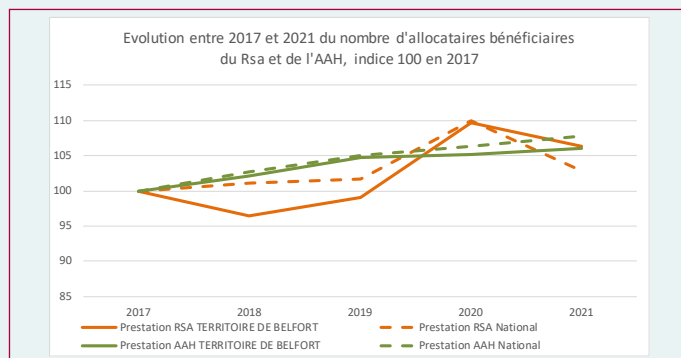
Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus.

PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier. Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise. Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-ssentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.